

Préambule: Le résumé suivant est rédigé à partir de notes prises au vol. Des erreurs ou fautes de frappe sont possibles. Les diapositives de l'orateur sont normalement disponibles sur le site Internet <http://dea.hug-ge.ch/enseignement/formcontinue.html> le nom d'utilisateur est "formationcontinue" et le mot de passe est "pediatrie", en minuscules et sans accents.

Colloque de Pédiatrie Lausanne-Genève du 6 décembre 2011

Un carnet de vaccination électronique: pourquoi pas?

Prof C.A. Siegrist (HUG Genève)

Le carnet de vaccination est en général bien rempli, mais après l'adolescence, le carnet est souvent perdu; à l'âge adulte il faut refaire le carnet (si les dossiers du pédiatre est encore disponible)

Une solution est le carnet électronique, appartenant au patient, géré par les médecins, disponible pour le patient partout sur terre.

On peut procéder par PC ou par Smartphone (une application a été créée), impliquant un questionnaire de santé, l'inscription des vaccins, la possibilité de signaler les retards de vaccination .

Le médecin peut avoir accès au carnet du patient si celui l'a autorisé et peut imprimer le carnet de vaccination.

Le 23 avril 2011 a eu lieu le lancement du site mesvaccin.ch en collaboration avec Arpage, Viavac, la caisse des médecins, Abonabo et le soutien morale des autorités.

Fonctionnement: le professionnel doit s'inscrire sur mesvaccins.ch avec son numéro EAN, donner quelques indications. Ainsi un compte professionnel est créé. Ensuite apparaissent les patients ayant autorisé l'accès à leurs données.

Le dossier est compléter avec des maladies, des facteurs de risque, la notion de voyage. Il est possible d'inscrire les vaccins non souhaités. Dans le carnet de vaccination, le patient peut inscrire les vaccins, mais seul le médecin est habilité à les valider.

Le médecin peut proposer au patient de leur créer un carnet de vaccination électronique. Ce carnet est disponible par internet partout ou sur i-phone. Le médecin par contre doit être autorisé à le consulter ou modifier, soit d'une manière temporaire, soit permanente.

Donc: un carnet de vaccination électronique: pourquoi pas?

Compte rendu du Dr V. Liberek vliberek@bluewin.ch

transmis par le laboratoire MGD colloque@labomgd.ch

(les dias de la présentation sont joints à la présentation)